

Le 23 novembre 2021

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Le Département des Landes donne la parole aux aidants

Le Conseil départemental des Landes propose aux accompagnants de personnes en perte d'autonomie un questionnaire en ligne afin de participer à la construction de la stratégie landaise d'aide aux aidants. Date limite de réponse : 5 décembre 2021.

Le Département des Landes met en œuvre une politique d'aide aux aidants pour soutenir les personnes qui accompagnent au quotidien un proche ou un membre de leur famille en situation de perte d'autonomie (liée à l'âge, au handicap ou à la maladie).

Les réponses à ce questionnaire, entièrement anonymes, seront ensuite traitées par la Cabinet indépendant Mazars. Pour ceux qui souhaitent développer leur propos, il sera également possible de bénéficier d'un entretien complémentaire.

Plus d'information sur landes.fr